



En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur le maire, Normand Dyotte, me donne instruction de convoquer une :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017, À 19 H

ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

1. CONSEIL MUNICIPAL

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption - procès-verbal de la séance extraordinaire budget du 4 décembre 2017
- 1.3. Adoption - procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017
- 1.4. Nomination - Comité consultatif d'urbanisme - membre représentant les citoyens
- 1.5. Autorisation - dépôt de demandes de subventions
- 1.6. Participation - conférence - Les technologies numériques au service des citoyens

2. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Embauche - employée cadre - ingénieure de projets, division Génie, Service du développement

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 3.1. Assemblée publique de consultation et adoption - Règlement 5000-035 modifiant le Règlement 5000 de zonage afin d'ajouter des dispositions relatives à l'abattage et à la plantation d'arbres dans les zones commerciales (C), industrielles (I) et communautaires (P)

- 3.2. Adoption - Règlement 1374-001 modifiant le Règlement 1374 constituant un comité de toponymie
- 3.3. Adoption - Règlement 1396 édictant différents tarifs pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité de la Ville
- 3.4. Adoption - Règlement 5001-008 modifiant le Règlement 5001 relatif à l'administration des règlements d'urbanisme afin de modifier les pénalités relatives à l'abattage d'arbres
- 3.5. Adoption - Règlement 5002-002 modifiant le Règlement 5002 constituant un Comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la composition du Comité ainsi que le droit de vote
- 3.6. Adoption - Règlement 5005-010 modifiant le Règlement 5005 relatif aux permis et certificats afin de modifier les exigences relatives à l'abattage d'arbres
- 3.7. Adoption - Règlement 5010-005 modifiant le Règlement 5010 de démolition afin de modifier les personnes-ressources au Comité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Johanne Corbeil
Greffière par intérim
Services juridiques
Le 13 décembre 2017